

Note complémentaire au dossier d'Autorisation Environnementale

de LA SCEA LA FERME DE LOGERAIS

Depuis le dépôt et la recevabilité de son dossier de demande d'Autorisation Environnementale pour l'extension de son atelier porcin avec construction de places de porcs à l'engrais, la société SCEA LA FERME DE LOGERAIS a éprouvé quelques modifications internes.

M. et Mme ROBERT, Pierre Yves associé exploitant et Nathalie son épouse, associée non exploitante, ont quitté la société depuis le 1^{er} mars 2023.

M. Jean-Marc LE THIEC a repris la totalité des parts de la société SCEA LA FERME DE LOGERAIS et reste seul gérant de l'entreprise. Jean Marc était co-gérant depuis 2011.

Le projet présenté reste identique. L'objectif du projet étant d'exploiter un atelier naisseur engraisseur en sélection-multiplication sans avoir à faire appel à des prestataires d'engraissement extérieurs. Jean Marc dispose d'une solide expérience tant en génétique bovine avec de nombreux prix et responsabilités au niveau de la filière qu'en génétique porcine.

La sortie de M et Mme ROBERT de la société aura deux conséquences :

1. Le financement

Avant la reprise des parts de la société et avec l'aide de son centre de gestion, M. Jean-Marc LE THIEC a étudié la faisabilité économique et financière de cette reprise et la poursuite du projet. Il dispose d'un accord bancaire de financement du Crédit agricole pour la totalité des investissements comprenant le rachat des parts et le projet porcs.

2. La main d'œuvre

M. Jean-Marc LE THIEC sera accompagné dans le fonctionnement de l'exploitation par des salariés et de la prestation extérieure.

Pour l'atelier porcin : 3 salariés spécialisés dont 2 salariés présent depuis de nombreuses années et lui-même à ½ temps. M. LE THIEC a une formation en production porcine.

Pour l'atelier bovins et cultures : 2 salariés.

Pour la gestion administrative : un ½ temps en prestation extérieure et lui-même à ½ temps

Un apprenti viendra compléter l'équipe début septembre.

La SCEA la FERME DE LOGERAIS n'a pas repris l'exploitation de l'EARL PORCIVAL qui reste à charge de gestion de Mme ROBERT.

La gestion des terres et de l'épandage des effluents de l'exploitation, exclusivement réalisés sur les terres exploitées en propre par la SCEA, sont inchangés.

Hormis la modification du financement et les évolutions au niveau de la main-d'œuvre, l'ensemble du projet est **inchangé**. Les évolutions de la société SCEA LA FERME DE LOGERAIS décrites ci-dessus ne modifient pas l'étude d'impact environnementale présentée au dossier.